



esnandes

être à la rencontre...

CCAS

Compte rendu

Conseil d'administration du mardi 28 janvier 2014

L'an deux mil quatorze , le mardi 28 janvier, le Centre d'action Sociale de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du Président Yann JUIN

Date de la convocation : 17 janvier 2014

Présents : Monique Simonneau, Christine Kubicek, Jean-Pierre Roblin, Monique Gontiers, Michel Rougier, Joseph Merceron, Geneviève Bachelier.

Absents représentés : Monique Deschamps, par Michel Rougier

Absents : Christine Guézou, Béatrice Gomit, Yvan Bailly, Jean Loizeau,

Invité : Frédéric Gloria

Secrétaire de séance : Michel Rougier

Compte rendu de la dernière réunion approuvé par 9

Projets de Délibérations

– 2014 / 01 – 01 : Convention CAF / Rythmes éducatifs

Vu la délibération n° 2013-16 du 27 mars 2013 fixant l'avis du conseil municipal de ne pas reporter la réforme des rythmes scolaires au mois de septembre 2014

Vu l'avis favorable de la commission départementale réunie le 24 juin 2013 et validant le Projet Éducatif Territorial présenté par la municipalité,

Vu la délibération n° 2013 – 10 du 13 novembre 2013, autorisant Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la commune et les services de l'état .

Considérant que que la Caisse d'Allocations familiales de Charente-Maritime, participe activement à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire, par la création d'une aide spécifique versée au Accueil de Loisirs Sans hébergement déclarés et développant de nouveaux services périscolaires, sur les heures nouvelles d'accueil, dégagées par la réforme.

Il convient de mettre en œuvre une convention d'objectifs et de financement relative à cette aide spécifique. La convention telle que proposée fixe pour la période allant du 01 septembre 2013 au 31 décembre 2013, les modalités d'intervention et de versement de la prestation à savoir :

1)objet de la convention, 2)les modalités de calcul de l'aide spécifique Rythmes Éducatifs, 3)versement de l'aide, 4) le suivi des engagements et l'évaluation des actions, 5) la durée de la convention;

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration au nombre de 9, autorisent Monsieur le Président ou son représentant légal à signer la convention.

– **2014 / 02 – 01 : Besoins saisonnier ALSH pour l'année 2014**

Vu l'activité de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement,
vu les besoins en personnel,
vu l'article 3 de la loi du 25 janvier 1984.

Considérant les besoins et la continuité du service, il y a lieu de recruter des animateurs saisonniers pour la période des vacances scolaires de l'année 2014 rémunérés sur la base d'un indice brut correspondant au poste d'adjoint d'animation.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration au nombre de 9, autorisent Monsieur Le Président ou son représentant légal, à signer les contrats correspondants.

– **2014 / 03 – 01 : Secours en argent**

Monsieur le Président informe les membres du CCAS d'une demande, de secours en argent, de familles Esnandaise, compte tenue des difficultés rencontrées

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis
C L	200 €	Assistante Sociale	Facture de téléphone	défavorable

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, au nombre de 9, fixent leur décision, conformément à l'avis du tableau ci-dessus.

2) Aide Alimentaire

– Point sur le nombre de parts

PARTS ENFANTS	PARTS ADULTES	TOTAL
10	18	28

– Nouvelle demande : aide accordée en mesure d'urgence à pérenniser ou pas suivant avis

Demandeur	Parts adultes	Parts enfants	Revenu fiscal de référence	Total des ressources	Total des charges	Reste à vivre	Avis
Mme. CL	2			298€	627€		Favorable
Mme. KL	2			1056€	812€	122€	Favorable

Bilan des dossiers des aides sociales 2013

– Nombre de demandeurs

2011	2012	2013
26	58	61

– Nombre de dossiers

	2011	2012	2013
	32	37	47
Aide alimentaire	4	4	11 (6 nouveaux)
APA 1er demande	7	4	2
APA renouvellement	8	15	11
Hébergement en établissement		1	1
Aide ménagère	3	1	
Portage de repas	3		
Aides financières	4	2	9
Obligation alimentaires	3	4	5
Créations de demandes de logement social		6	8
Information-orientation		24	25

Questions diverses

– Repas des aînés

La date est fixée au dimanche 04 mai 2014.

Il est convenu de maintenir la prestation d'un traiteur. M Rougier se chargera de demander les devis correspondants, aux différentes sociétés.

– Demandes de subventions / Budget 2014

Secours Catholique	Négatif
Action Contre la Faim	Négatif
Secours Populaire Français	Négatif
Banque alimentaire	Négatif

– Information : Assistant social de la MSA

Suite à une réorganisation des secteurs des assistants sociaux de la MSA, une seule permanence perdue pour le suivi des personnes non retraités, à l'antenne du service social de Lagord (Château du Bois d'Huré) jeudi de 14h30 à 16h30.

– Préparation et vote du budget 2014

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à participer à la Commission municipale « enfance-jeunesse/actions sociales » qui préparera le budget 2014, le mardi 25 février à 20h, salle de la mairie.

La date du prochain Conseil d'Administration, concernant entre-autre, le vote du budget 2014, est fixée au Vendredi 14 mars à 20h30, salle de la mairie.